

## Programmes



Repères annuels de progression en enseignement moral et civique



Évolution du Programme d'enseignement moral et civique



Le Programme d'enseignement moral et civique



Le parcours citoyen et les nouveaux programmes d'EMC



La formation de la personne et du citoyen, domaine 3 du socle commun

L'École est à la fois le lieu où s'acquière les connaissances et les compétences nécessaires pour vivre et s'insérer dans la société et celui où se mettent en place des pratiques et des habitudes permettant à chaque enfant et adolescent de devenir un citoyen libre, responsable et engagé, habitant d'une planète commune. Dans le cadre scolaire, l'apprentissage de la citoyenneté se conçoit comme un **parcours cohérent** ; il s'impose comme **un projet de l'élève et pour l'élève** qui doit l'amener à comprendre le sens de la notion de citoyenneté et lui donner envie de l'exercer pleinement. Il s'agit donc de **mettre en œuvre une véritable action éducative de longue durée** qui s'inscrit dans le **projet global de formation**. Le parcours citoyen doit être partagé et explicité aux élèves (et aux familles) afin qu'ils en connaissent les échéances et les points de passage obligés.

En cela, il contribue pleinement au domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, sur « la formation de la personne et du citoyen ».

Pendant la plus grande durée de ce parcours, l'élève est un **citoyen en devenir** qui prend progressivement conscience de ses droits, de ses devoirs et de ses responsabilités. Il expérimente au contact des autres ses capacités à agir et à collaborer, les exerce et les améliore à l'occasion de différentes activités. Le parcours permet aussi à l'élève d'apprendre à accepter la diversité des opinions ainsi que les désaccords, en privilégiant l'écoute et le débat. Il lui donne les moyens d'adopter un comportement réfléchi et responsable et de développer son esprit critique.

L'Enseignement Moral et Civique s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen. Ce nouvel enseignement, mis en œuvre de l'école au lycée depuis la rentrée 2015, se substitue aux programmes d'instruction civique et morale, d'éducation civique et d'ECJS à chacun des niveaux de l'école élémentaire, du collège et du lycée.

Les axes principaux du programme d'enseignement moral et civique de l'école élémentaire au lycée se fondent sur les principes et les valeurs inscrits dans les grandes **déclarations des Droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant** et dans la **Constitution de la Ve République**.

Les différentes dimensions de l'enseignement moral et civique se construisent de façon continue et progressive du début du cycle 2 jusqu'à la fin du cycle 4 en prenant **appui sur le travail accompli à l'école maternelle**.

M.A.J. le 16/10/2018

**Dans cette rubrique**

- Programmes
- Actions, projets, concours
- Partenariats
- Bibliothèque
- Nous contacter

## Et aussi

---



Direction des Services  
Départementaux de l'Éducation  
Nationale de la Loire-Atlantique  
BP 72616 - 44326 Nantes  
CEDEX 3

Tél : 02 51 81 74 74